

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/2b1a5a86640321d175ae23dc>

Date d'obtention : 2025-06-20 18:14:42

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que pour utiliser la trousse sexto il faut avoir eu les deux parties de formation. Il faut que l'école pour laquelle je travaille ait une entente avec le service de police qui dessert le territoire pour l'utiliser. De plus, la trousse sexto s'utilise dans des milieux à majorité mineur, elle ne pourrait pas être utilisée dans un établissement d'enseignement aux adultes.

En aucun cas, un membre du personnel de l'école ou même moi, devons chercher à voir les photos.

En cas d'actes malveillants, il faut suivre la procédure et contacter la police. En aucun cas, nous devons interroger l'investigateur, mais il est possible de l'informer de la démarche et de lui confisquer le téléphone.

Le questionnaire se passe avec la personne victime et il permet de poser des questions non-dirigé, qui n'influenceront pas le discours de la victime.

La trousse sexto permet de réduire la diffusion des images.

La manière de procéder Sexto permet aux adolescents d'avoir des mesures extrajudiciaires (dans certains cas) et une sensibilisation face aux gestes qu'ils ont commis.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre d'agir plus rapidement lorsqu'une situation de sexto survient.

Elle me permettra de mieux accompagner la victime, puisque la trousse est clé en main. Je n'aurais plus peur de faire une erreur (ex: ne pas référé à la bonne personne ou poser une mauvaise question) lors d'une intervention en lien avec le sextage.

Elle va surtout me permettre de pouvoir intervenir en cas de sextage. Ça apporte une autonomie professionnelle, par le biais de la formation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention aux 4 éléments qui me permettent de bien guider mon intervention: l'amorce, la nature de l'évènement, les intentions (impulsifs ou malveillant) et les répercussions. La démarche à suivre peut diverger selon les éléments nommés.